

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
0413319866

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / MME MARINE PUSTORINO**

**OBJET : Action "diagnostic, accompagnement et placement des bénéficiaires du RSA sur les métiers en tension du secteur maritime": convention liant le département des Bouches-du-Rhône et l'association la Touline.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi. Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par l'association la Touline.

L'action relève de l'accompagnement socioprofessionnel. Il s'agit d'un renouvellement d'action.

L'association la Touline propose l'action « diagnostic, accompagnement et placement des BRSA sur les métiers en tension du secteur maritime » en faveur de 20 BRSA sur l'ensemble du territoire départemental.

Cette action consiste à accompagner et proposer de nouvelles perspectives professionnelles à tout candidat désireux de s'orienter vers les métiers de la mer (métiers de la navigation, ou métiers à terre). A cette fin, la Touline s'appuie sur un réseau important constitué d'entreprises et d'organismes de formation du secteur maritime et para-maritime, d'institutions, d'organismes sociaux et d'acteurs de l'insertion sociale et professionnelle. Elle accompagne la stratégie maritime régionale et participe au travail partenarial de développement de la filière navale.

L'action se déroule en deux phases :

- Phase 1- accueil diagnostic en faveur de 20 BRSA : cette phase est constituée de temps individuels (entretien et identification des besoins et des orientations) et de temps collectifs (information et contact avec les professionnels) ;
- Phase 2 - accompagnement en faveur de 15 BRSA : l'accompagnement comprend 10 heures par participant (en individuel et en collectif), sur une période variable de 3, 6 ou 12 mois selon les projets. Sur cette phase, les objectifs consistent à accompagner :
  - 8 BRSA vers un projet de formation qualifiante ;

- 7 BRSA vers l'emploi (3 en CDI ou CDD de plus de 6 mois, 4 en contrat de moins de 6 mois).

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

*Bilan final de l'action 2016-2017 couvrant la période du 10/09/2016 au 09/09/2017:*

- 16 diagnostics ont été réalisés ;
- 11 BRSA ont poursuivi leur accompagnement ;
- 3 projets de formation validés ;
- 3 CDI, CDD de plus de 6 mois ;
- 3 CDD de moins ou égal à 6 mois.

*Bilan intermédiaire de l'action 2017-2018 couvrant la période du 10/09/2017 au 30/04/2018 :*

- 12 diagnostics ont été réalisés ;
- 8 BRSA ont poursuivi leur accompagnement ;
- 3 projets de formation validés ;
- 3 CDD de moins de 6 mois.

En conséquence les résultats de l'action sont satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/10/2018 au 30/09/2019 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent, soit un montant de 7 450,00 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL